COMMUNE DE WINGEN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 14 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 8 novembre 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Jean WEISBECKER,

Nombre de membres en exercice :

10

Nombre de membres présents :

Monsieur le Maire, Jean WEISBECKER

Messieurs les Adjoints au Maire : Georges HOCH, André SCHMITT, Laetitia GRAESE

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal : Stéphanie MIQUEL, Claudine

WALTHER, Elodie SCHNOERING, Léon SCHMITT

Absents excusés avec pouvoir :

2

M. Dominique MARTIN a donné procuration à Mme Laetitia GRAESE

Mme Caroline FABACHER a donné procuration à Mme Stéphanie MIQUEL

Absent excusé:

Quorum: 6

Avec 8 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du conseil municipal du 9 octobre 2018
- 3) Création d'un poste au secrétariat de la mairie
- 4) Vérification des installations électriques école
- 5) Achat de terrains par la commune
- 6) Demande de subvention classe verte école de Wingen
- 7) Modalités d'attribution de subventions pour les élèves du primaire relevant de la Commune de Wingen
- 8) Achat d'un nouveau copieur pour l'école
- 9) Fixation taux mise à disposition ouvrier communal et tracteur
- 10) Désignation d'un nouveau membre suppléant au SIVU
- 11) Subvention opération jus de pommes
- 12) Remboursement achat livre de Noël école
- 13) Informations diverses

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur André SCHMITT est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2018. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Délibération 45/2018 : CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe les conseillers, que suite au départ de Madame Walther le 15 janvier 2019, il convient de procéder au recrutement d'une nouvelle personne au poste de secrétaire de mairie. Il explique que des candidatures ont été réceptionnées en mairie et que des entretiens sont en cours. Il propose de reporter ce point à une séance ultérieure une fois que tous les candidats auront été reçus. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de reporter ce point au prochain conseil.

Délibération 46/2018: VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ECOLE

Monsieur le Maire informe les conseillers que des devis ont été demandés pour la vérification des installations électriques de l'école primaire de Wingen.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de retenir le devis le moins-disant d'un montant de 210,00 € HT de la Société SOCOTEC,
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'exercice en cours.

Délibération 47/2018 : ACHAT DE TERRAINS PAR LA COMMUNE

Dans le cadre de la régularisation du chemin d'accès vers la station d'épuration de Wingen, le Maire propose aux conseillers d'acheter au nom de la commune, les parcelles suivantes au prix de 200 € l'are :

- la parcelle 242 en section 01, d'une superficie de 0,57 ares, appartenant à M. Christophe MARTIN,
- la parcelle 244 en section 01, d'une superficie de 0,04 ares, appartenant à M. Christophe MARTIN,
- la parcelle 246 en section 01, d'une superficie de 0,07 ares, appartenant à M. Claus SCHNEIDER.

Il propose en outre que la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn rachète la parcelle 929 en section C appartenant à M. Christophe MARTIN afin de régulariser également la situation de ce chemin. Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de racheter les 3 parcelles citées ci-dessus tel que proposé et autorise le Maire à signer tout document correspondant,
- de regrouper en un seul acte auprès du Notaire Ritter de Woerth ces achats de terrains en incluant ceux de Mme Atzenhoffer Hélène (délibération 02/2017) et de Mme Koehl Irène (délibération 38/2018) et autorise le Maire à signer tout document correspondant.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif de l'année en cours.

Délibération 48/2018 : DEMANDE DE SUBVENTION CLASSE VERTE ECOLE DE WINGEN

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux un courrier de Madame la Directrice de l'école primaire de Wingen, qui lance un appel à subvention à la Commune pour permettre aux enfants de l'école des classes CP, CE et CM (19 élèves) d'effectuer un voyage scolaire à NEUWILLER-LES-SAVERNE (Bas-Rhin) du 4 au 8 mars 2019. Le thème de ce séjour sera le théâtre.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 50,00 € par élève pour ce voyage scolaire.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'exercice en cours et seront prévus au budget primitif communal 2019.

Délibération 49/2018 : MODALITES D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LES ELEVES DU PRIMAIRE RELEVANT DE LA COMMUNE DE WINGEN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de reporter ce point au prochain conseil afin d'approfondir le sujet.

Délibération 50/2018 : ACHAT D'UN NOUVEAU COPIEUR POUR L'ECOLE

Monsieur le Maire présente aux conseillers 2 devis pour l'achat d'un nouveau copieur de l'école primaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de retenir le devis le moins-disant d'un montant de 2 445,00 € HT de la société KONICA MINOLTA,
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'exercice en cours.

Délibération 51/2018 : FIXATION TAUX MISE A DISPOSITION OUVRIER COMMUNAL ET TRACTEUR

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer à compter de ce jour, les tarifs de location du tracteur et de l'ouvrier communal comme suit :

- * Location tracteur : 30 € l'heure,
- * Main d'oeuvre ouvrier communal : 20 € l'heure

Délibération 52/2018 : DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE SUPPLEANT AU SIVU FORESTIER

Vu la démission de Monsieur Joseph MESSMER, conseiller municipal et membre suppléant au SIVU forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, de nommer Madame Laetitia GRAESE, comme nouveau membre suppléant au SIVU Forestier.

Délibération 53/2018 : SUBVENTION OPERATION JUS DE POMMES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention d'un montant de 100 € à l'Association des Arboriculteurs de Niederlauterbach et Environs pour une opération jus de pommes en faveur de la Maison d'Enfance de Climbach.

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'exercice en cours.

Délibération 54/2018 : REMBOURSEMENT ACHAT DE LIVRES DE NOEL POUR L'ECOLE

Le Maire informe les conseillers que chaque année la Commune offre aux élèves de l'école primaire un livre de Noël.

Madame la Directrice de l'école de Wingen a acheté des livres à la Librairie Lire c'est Partir à Strasbourg et a payé la facture via la Coopérative Scolaire de Wingen étant donné que le fournisseur n'accepte pas de mandat administratif sous un seuil de 200 €, la facture s'élevant à 74 €.

Le Maire propose donc de rembourser à la Coopérative la somme de 74 €.

Le Conseil Municipal de Wingen après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de rembourser cette somme de 74 €.

Les crédits ont été prévus au budget primitif communal de l'année en cours.

Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 21 h Publié le 22 novembre 2018 Transmis à la Sous-Préfecture le 22 novembre 2018